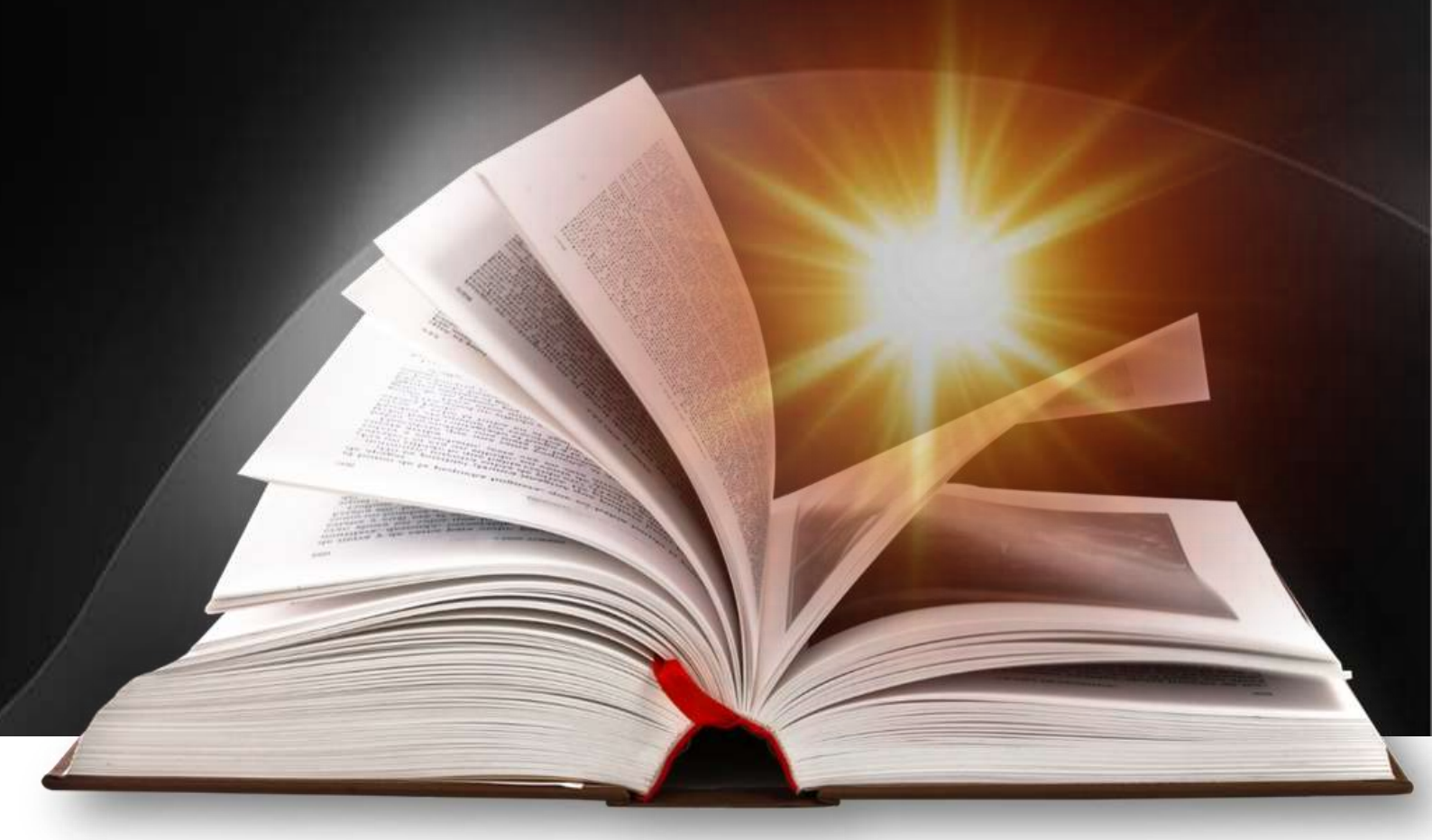
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°1, Janvier- Avril 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Guerre des terres et conflits sociopolitiques au Burkina Faso : Analyse sémiotique

IDO Kouaman[1]

Université Norbert ZONGO

Email : kouamaido@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
Volume 3, n°1, Janvier– Avril 2024
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du Label Panafricain Afrindala Group de l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse (APANAEFJ), branche « Afriscience », est une maison d'édition enregistrée en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont enregistrées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Ceci permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris les institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONGs et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba, avril 2024

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Nous sommes honorés de vous convier à explorer les profondeurs de la pensée et de l'innovation africaines à travers ce numéro inaugural de l'année 2024 pour la Revue Panafricaine de la Jeunesse. À l'intérieur de ces pages, vous découvrirez une diversité d'idées et de perspectives provenant des esprits les plus brillants du continent africain et au-delà.

Notre objectif essentiel demeure clair et pressant : éclairer la scène intellectuelle pour les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs sociaux et tous ceux assoiffés de connaissance, en offrant des fondations scientifiques robustes et fiables.

La Revue Panafricaine de la Jeunesse est devenue une voix internationale, un lieu où convergent des études enracinées dans la réalité africaine. Autrefois confrontées à des barrières éditoriales, ces études rayonnent désormais, reflétant la diversité des voix et des expériences qui enrichissent notre continent.

L'essor remarquable de la science africaine est un héritage collectif à préserver, une source d'énergie à nourrir avec passion. Les membres dévoués de notre comité scientifique, accompagnés d'experts issus de divers horizons, ont relevé avec enthousiasme le défi d'enrichir la pensée africaine. La variété des connaissances et des idées, s'étendant au-delà des frontières de l'Afrique, fait de la RPJ une plateforme panafricaine en perpétuelle évolution, porteuse d'une promesse renouvelée à chaque parution.

En tant que bastion de la recherche africaine, la RPJ s'engage fermement à maintenir des normes de qualité rigoureuses, avec un processus de sélection sérieux garantissant un taux d'acceptation de 50%. L'accueil enthousiaste que nous recevons d'un public vaste et diversifié, tant africain qu'international, témoigne de notre engagement à promouvoir une science africaine solide et irréprochable.

Ce numéro exceptionnel présente les contributions de chercheurs éminents explorant une multitude de domaines cruciaux pour notre époque. Chacun de ces articles, soigneusement façonné, offre une plongée captivante dans des thématiques essentielles pour notre temps.

Notre équipe éditoriale, en collaboration avec notre comité scientifique et nos évaluateurs externes, travaille sans relâche avec les auteurs pour garantir la qualité et la pertinence de chaque contribution. Cette synergie collaborative est cruciale pour propulser la science africaine au pinacle international, assurant que les sociétés africaines récoltent pleinement les fruits de la recherche novatrice.

Nous vous invitons à vous plonger avec passion dans ce numéro captivant, à dévoiler les trésors de la science africaine et à rejoindre notre communauté de lecteurs. En participant à cette aventure intellectuelle, vous contribuez à renforcer l'influence de la science africaine à l'échelle mondiale, ouvrant ainsi la voie à des sociétés africaines éclairées par les lumières de la recherche de qualité. Embarquez avec nous dans ce voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations, et les idées qui sculptent le futur dynamique de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : Marie Mbatshiona Mundi, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Gestionnaire des statistiques : Kalunga Shakoli Dieu Merci, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Correcteur principal : Jean-Micky Kafuwa Musongo, RD Congo
- Responsable de la publication en ligne : Mme Blin Acouh Marie-José, Côte d'Ivoire

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et Didactique des Sciences Humaines (LaPEDIH), Bénin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, République du Congo
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun

- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala Mbuya, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, École Normale Supérieure, Burkina Faso
- José Ngoy Wa Ngoy Twite, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire
- Lokossou Bonaventure, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD, Service de la santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Ngala Ntumba Peter, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ngono Ossango Pangrace, PhD, Université de Yaoundé, Cameroun
- Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ntita Ntita Jean Christ, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère de l'Éducation Secondaire, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- SAIDI Hicham, PhD, Université Moulay Ismaï, Maroc
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Guerre des terres et conflits sociopolitiques au Burkina Faso : Analyse sémiotique

IDO Kouaman[1]

Université Norbert ZONGO

Email : kouamaido@gmail.com

Résumé

Au Burkina Faso de nos jours, la terre constitue un point d'achoppement en ce sens qu'il est difficile de trouver un espace pour un projet agricole, sans se heurter à cette double revendication des occupants illégaux qui en réclament la paternité. Le 17 mai 2011, des résidents de l'arrondissement de Bogodogo, dans la ville de Ouagadougou, manifestaient pour réclamer leurs terres auprès de la mairie dudit arrondissement. Pourquoi l'agriculture au Burkina Faso souffre aujourd'hui ? Est-ce que le caractère juteux de la terre n'est pas la principale cause liée à une telle situation ? Le politique n'est-il pas à l'origine des problèmes fonciers en lien avec les faibles rendements agricoles ? Telles sont les questions que nous nous posons. La réponse à ces questions vise à montrer que la baisse des rendements agricoles sont liées en grande partie à la mauvaise gestion de la terre. Autrement dit, nous faisons de la ***sémiotique agraire***. Nous soutenons provisoirement que le bisness agraire joue négativement sur l'agriculture au Burkina Faso. Notre analyse se basera sur la théorie de la sémiotique tensive de Jacques Fontanille qui a permis de mettre le degré de tensivité agraires en rapport avec les résultats agricoles.

Mots-clés : Terre, sémiotique agraire, sémiotique tensive, occupants illégaux, tensivité

Abstract

In Burkina Faso today, land is a stumbling block in the sense that it is difficult to find space for an agricultural project, without coming up against this double claim of illegal occupants who claim paternity. On May 17, 2011, residents of the Bogodogo district of Ouagadougou demonstrated to claim their land from the district mayor's office. Why is agriculture suffering in Burkina Faso today? Is land greed not the main cause of this situation? Are politics not at the root of the land problems linked to low agricultural yields? These are the questions we are asking ourselves. Our aim in answering these

[1] Docteur en Sémiotique

questions is to show that the decline in agricultural yields is largely due to poor land management. In other words, we are engaged in **agrarian semiotics**. We provisionally maintain that agrarian bisness has a negative impact on agriculture in Burkina Faso. Our analysis will be based on Jacques Fontanille's theory of tensive semiotics, which has enabled us to relate the degree of agrarian tensivity to agricultural outcomes.

Keywords: Land, agrarian semiotics, tensive semiotics, illegal occupants, tensivity

0. Introduction

Au Burkina Faso de nos jours, la terre constitue un point d'achoppement en ce sens qu'il est difficile de trouver un espace pour un projet agricole, sans se heurter à cette double revendication des occupants illégaux qui en réclament la paternité. Le 17 mai 2011, des résidents de l'arrondissement de Bogodogo, dans la ville de Ouagadougou, manifestaient pour réclamer leurs terres auprès de la mairie dudit arrondissement. Pourquoi l'agriculture au Burkina Faso souffre aujourd'hui ? Est-ce que le caractère juteux de la terre n'est pas la principale cause liée à une telle situation ? Le politique n'est-il pas à l'origine des problèmes fonciers en lien avec les faibles rendements agricoles ? Telles sont les questions que nous nous posons. Ces questions visent à montrer que la baisse des rendements agricoles au Burkina Faso sont liées en grande partie à la mauvaise gestion de la terre mais aussi et surtout aux conflits socio-politiques. Cela laisse entendre que les valeurs sociales sont menacées. Nous soutenons provisoirement que le bisness agraire joue négativement sur l'agriculture au Burkina Faso. Notre analyse se basera sur la théorie de la sémiotique tensive de Jacques Fontanille qui permet de comprendre les causes réelles des problèmes agricoles. Autrement dit, il serait antinomique de dissocier les problèmes de l'agriculture à ceux de la terre et des rapports humains. Autrement dit, nous faisons de la ***sémiotique agraire.***

1. Définition conceptuelle

1.1. De la culture

En philosophie, le mot **culture** désigne ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné. La culture a longtemps été considérée comme un trait caractéristique de l'humanité, qui la distinguait des animaux.

En sociologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et créé. Ainsi, à sa Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City du 26 juillet au 6 août 1982, l'UNESCO retient : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels , matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Il se constitue en de multiples manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer en société.

1.2. De la cohésion sociale

Pour le Conseil de l'Europe dans sa *Stratégie de cohésion sociale révisée,* du 27 avril 2004, la cohésion sociale se définit comme « *la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs …* » Pour SANDERSON (2000), la cohésion sociale est « *l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement au développement de la société et d'y être reconnu* ».

Judith Maxwell (1998) la définit de son côté comme construite sur « les valeurs partagées et un discours commun, la réduction des écarts de richesses et de revenus. De façon plus générale, les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité ».

1.3. De la paix

Il existe de nombreuses définitions de la paix. On conçoit superficiellement la paix comme l'absence de guerre ou de conflit. Plus récemment, le politologue norvégien Johan Galtung (1983) a proposé la distinction entre la « paix négative » et la « paix positive ». Dans le premier cas, la paix se définit par l'absence de violence entre groupes humains ou nations. Alors que La paix positive se caractérise par un degré élevé de justice sociale et un niveau de violence minimal. La « paix positive » met non seulement l'accent sur l'absence de guerre ou de conflit violent, mais aussi sur le développement de facteurs de coopération et d'intégration entre ces groupes ou nations afin de favoriser une paix durable.

2. Les manifestations des tensions socio-politiques

2.1. Les tensions du fait des politiques foncières

Le problème majeur au niveau foncier est le manque de clarté sur l'appropriation de la terre. La gestion catastrophique des lotissements doublée des malversations et des spéculations, l'expropriation des terres par les promoteurs immobiliers en complicité avec les autorités locales entraînent des conflits gravissimes conduisant souvent à la mort comme c'est le cas du drame du vendredi, 30 juin 2023 dans la commune de Pabré où deux villages (Gaskaye et Dabaré) s'affrontent pour une question de terre causant malheureusement la mort de deux (02) personnes. Cheikh Anta Diop disait : *« La facilité avec laquelle nous renonçons, souvent à notre culture ne s'explique que par l'ignorance de celle-ci, et non par une attitude progressiste adoptée en connaissance de cause »*. Traditionnellement, la terre appartient aux « chefs de terres », les autochtones qui peuvent la distribuer aux allogènes. Dans la coutume, la terre distribuée n'est que prêtée, et reste la propriété des autochtones. Ces traditions se heurtent aux pratiques modernes inscrites dans les lois. En effet, la loi de Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) affirme que l'État est le propriétaire par défaut des terres foncières nationales, et les transactions foncières modernes telles que la location et la vente sont de plus en plus courantes, ce qui est en contradiction avec le droit traditionnel. Selon M. Hilgers (2008, P. 212), à quelques exceptions près, les collectivités territoriales, et particulièrement les communes, ont pris la place occupée jadis par l'État comme lieu d'accumulation des ressources monopolistiques (lotissements, taxes, aide extérieure, etc.) qui circulent de haut en bas, le long des liens clientélistes urbains, selon un double mécanisme de prédation et de redistribution. Cela se fait notamment à travers le processus de parcellisation des domaines fonciers locaux et la constitution de sphères de redistribution clientéliste.

2.2. Les confits éleveurs-agriculteurs

Les conflits éleveurs-agriculteurs semblent récurrents, sinon les plus graves, en tout cas ce sont les conflits les plus visibles dans la société burkinabè. Selon le Ministère des Ressources Animales, environ 4.000 conflits entre agriculteurs et éleveurs ont éclaté au Burkina Faso entre 2005 et 2011 soit environ 600 chaque année, provoquant la mort de 55 personnes, la destruction de fermes, de logements et de bétail. Par ailleurs, ces conflits entre agriculteurs et éleveurs sont ceux prenant parfois une dimension ethnique, opposant généralement des éleveurs peuls, souvent nomades mais parfois sédentarisés, et dont l'élevage est l'activité principale, à des autochtones sédentaires, généralement cultivateurs mais qui peuvent également posséder

quelques têtes de bétail, appartenant à divers groupes ethniques selon la région (Mossi, Bissa, Bobo, Gourmantché, Gourounsi, Lobi…).

2.3. Les crises générées par les frondes sociales

E. Neveu (2005, p. 5) fait remarquer que l'ordinaire d'un mouvement social, ce sont des hommes et des femmes qui agissent, partagent des intérêts, des émotions et des espoirs. Il constitue une occasion pacifique ou violente privilégiée de dire le juste et l'injuste et, parfois, le levier qui fait bouger la politique et la société. Il en résulte qu'un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire qui peut être l'employeur, l'administration ou le pouvoir politique.

2.4. Les tensions liées au chômage

Il se caractérise par le manque de moyens. Parmi les maux socio-économiques qui affectent la société burkinabè, c'est aussi le chômage qui est le plus dommageable, et celui-ci affecte surtout les jeunes. Même s'il est difficile d'obtenir des statistiques récentes, fiables et représentatives, on retient selon L'Evènement du 05 septembre 2012, qu'en cette année ; 51% des jeunes de 15 à 29 ans étaient sans-emploi selon l'Observatoire National pour l'Emploi et la Formation professionnelle (ONEF) et 65,4% des chômeurs au Burkina Faso avaient moins de 24 ans. Selon le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, le taux de chômage était de 12,6% pour Ouagadougou et de 11,6% pour Bobo-Dioulasso tandis que le taux de sous-emploi en milieu rural atteignait 26,7%. En dépit du boum minier, les frustrations en termes d'emploi sont également très nombreuses parmi les jeunes des localités concernées.

2.5. Les crises de la justice

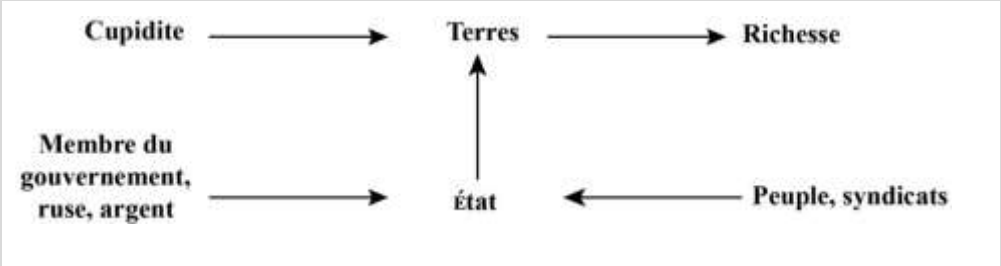
Les critiques à l'égard de ce système judiciaire ont trait notamment à la lenteur et au coût élevé des procédures judiciaires, à la faible couverture juridictionnelle du pays, à l'inexécution ou l'exécution tardive des décisions de justice, au manque de moyens humains et matériels, à la politisation et à la dépendance vis-à-vis du pouvoir politique, à la corruption, etc. C'est l'exemple des promoteurs immobiliers qui s'accaparent les terres des populations, les mettent en valeur et les revendent à des prix extrêmement élevés. Les conséquences de cet acte s'expliquent du fait que les populations se retrouvent sans terre cultivable ou d'espace sur lequel construire des maisons habitables. Puisque notre analyse est basée sur la sémiotique, les schémas suivants nous permettent de matérialiser ces tensions du point de vue de Jacques Fontanille.

Tableau récapitulatif des éléments tensifs dans la gestion du foncier

Actants		Objets	Sujet	Résultats
Adjuvants	**Opposants**			
-L'État ; -Propriétaires terriens ; -Agro-business men ; -Partis politiques ; -Les entreprises privées ; -Les autorités locales (Maire, conseillers, préfets etc.) ; -Leaders religieux ; -Argent ; -Forces militaires.	-Les populations ; -Les jeunes ; -Les femmes ; -Les propriétaires terriens ; -Les partis de l'opposition politique ; -Les OSC ; -Les structures syndicales ; -Certains leaders coutumiers ; -Armes blanches ; -Armes à feu ; -Argent.	- Privilèges ; -Terres cultivables ; -Propriétaires fonciers ; -Vergers.	État	-Insuffisance de terre cultivables ; -Difficulté d'accès aux parcelles ; -Cherté des parcelles ; -Corruptions ; -vol des parcelles ; -Expropriation des terres ; -Affairisme ; -Criminalité ; -Tensions populaires.

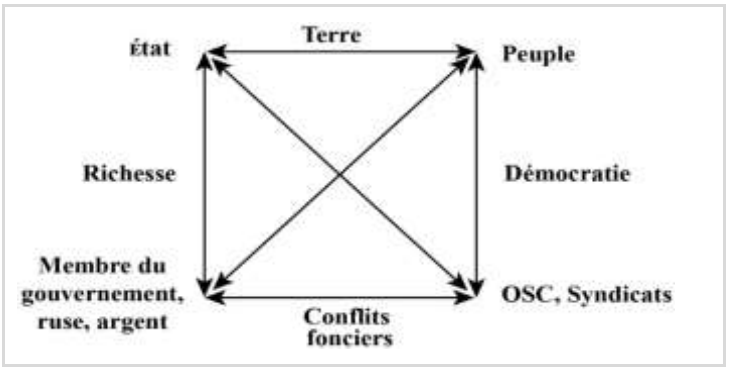
Source : *Analyse personnelle*

Schéma 1 : Schéma actantiel des tensions liées au problème foncier



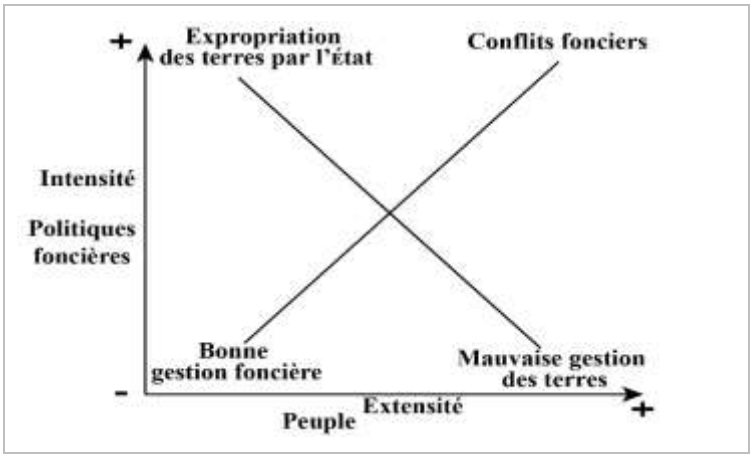
Source : *Analyse personnelle*

Schéma 2 : Carré sémiotique des tensions foncières



Source : *Analyse personnelle*

Schéma 3 : Schéma tensif des problèmes fonciers



Source : *Nous-même*

Ces schémas et tableau présentent sans complaisance les différents actants (objets ou personnes) qui stimulent (adjuvants), qui contrent (opposants) afin d'atteindre un objectif autour d'un sujet opérateur.

3. Les stratégies pour une paix et une cohésion sociale durables

3.1. Des stratégies locales

3.1.1. La parenté et l'alliance à plaisanterie

« Il faut veiller à ce que l'Afrique ne fasse pas les frais du progrès humain froidement écrasé par la rue de l'histoire » disait A. Diop. La parenté à plaisanterie est un grand catalyseur des tensions sociales qui tend à disparaître si l'on ne prend pas garde. Pour

Sissao, la parenté à plaisanterie est une pratique ancestrale qui a joué un rôle capital dans la coexistence des peuples en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier. La plaisanterie se passe, d'une part, à l'échelle familiale entre grands-parents et petits-enfants ou entre frères cadets et épouse du frère aîné et, d'autre part, entre clans, entre ethnies et entre villages. L'alliance à plaisanterie permet d'atténuer les tensions, de régler pacifiquement les conflits interindividuels et intercommunautaires et de ramener rapidement la quiétude sociale troublée. M. Bazemo (2001, p ; 191-204) rapporte que les *Mossé* ont émigré du Dagomba (nord du Ghana actuel) au XVe siècle pour occuper le centre du Burkina Faso et fonder le royaume de Ouagadougou. Ils se sont imposés aux autochtones *Gourounsi* et *Nyonyonse* après de violentes batailles. Ces différents peuples sont parvenus à la paix et à coexistence. Ainsi, les ethnies alliées à plaisanterie n'arrivent jamais à une situation conflictuelle de nature à affecter le climat social et à dégrader la coexistence pacifique.

3.1.2. Le pardon

Selon le Professeur J. Ki Zerbo dans *À quand l'Afrique* : « Jusqu'ici, la charge de tolérance contenue dans les cultures africaines a empêché l'Afrique au sud du Sahara de basculer dans des dérives ». Le vrai pardon, selon S. Lefranc (2002, P.158), est « *une décision libre de l'offensé et de l'offenseur, permettant de renouer un rapport interpersonnel défait par l'offense et supposant une absolue générosité de la part de celui qui l'accorde* ». L'octroi de ce pardon n'est pas toujours aisé et accordé par toutes les victimes. De ce fait, l'on constate que si certaines victimes ont pardonné les offenses subies (1), pour d'autres, le pardon à accorder aux offenseurs reste à mériter.

3.1.3. Un besoin de justice réparatrice/justice transitionnelle

C. Mottet dira que le besoin de justice réparatrice est en rapport avec le droit à la réparation, dans la mesure où toute violation d'un droit de l'homme fait naître un droit à réparation en faveur de la victime ou de ses ayants droit. Ce besoin de justice réparatrice se traduit par des mesures individuelles (compensation des dommages physiques, psychologiques, moraux ou économiques, réinsertion sociale, prise en charge médicale ou sociale, etc.) ou collectives (hommage annuel aux victimes, reconnaissance par l'État de sa responsabilité, etc.) destinées aux victimes et/ou à leurs ayants droit. Cela se passait généralement dans des réunions traditionnelles que J. Ki Zerbo appelait des « débats permanents africains » qui étaient généralement instaurés sous les arbres encore sous l'expression « l'arbre à palabre ». C'est pour cela nous parlons de vérité-justice-réparation-réconciliation.

3.1.4. La musique

L'Afrique est peut-être la terre du rythme. Cependant les conditions sociales n'ont pas encore permis l'existence d'une musique symphonique africaine. L'ignorance n'a pas permis à l'africain d'analyser scientifiquement les sons musicaux, de les disséquer, de saisir leurs rapports harmonieux, pour les rassembler ensuite dans une savante synthèse architecturale à partir de sa sensibilité. Cependant cela ne peut plus tarder. La symphonie de la misère sociale, des souffrances de toutes sortes d'un peuple qui lutte âprement et courageusement pour sa liberté ne peut manquer de tonner à nos oreilles. La musique africaine devra exprimer le chant de la forêt, la puissance des ténèbres et celle de la nature, la noblesse dans la souffrance avec toute la dignité humaine. En attendant, les africains devraient, chaque fois qu'il leur est possible, recueillir et enregistrer tous les chants et rythmes qu'ils trouvent, sans négliger le moindre air.

La peinture est également un élément culturel africain très vivant et fort. Sauf qu'elle n'est pas mise en valeur. Des études et sa valorisation peut permettre de rapprocher les groupes sociaux qui la pratiquent. Et ce rapprochement ne peut que renforcer les liens historiques et sociaux de ceux-ci.

3.2. Les stratégies modernes

La garantie des droits seule ne suffit pas à engendrer de la cohésion sociale. Il faut que ces droits soient assortis d'un sentiment de responsabilité partagée des droits et du bien-être de tous.

3.2.1. Le rôle de l'État

Trois rôles peuvent être dévolus à l'Etat.

Tout d'abord, il s'agit de l'institution qui permet de faire respecter les droits de l'homme et la démocratie participative.

Ensuite, par l'intermédiaire des mécanismes de redistribution de l'impôt et par celui de la sécurité sociale, l'Etat peut assurer une certaine équité dans la distribution des richesses. À cet égard, la sécurité sociale joue, un rôle central pour le maintien de la cohésion sociale.

Enfin l'Etat constitue un moyen de lutter contre l'exclusion sociale en offrant les services et l'assistance sociaux aux plus démunis : les enfants ; les jeunes dans une perspective de développement durable ; les familles en situation précaires (notamment les familles monoparentales) ; les migrants et minorités ethniques ; les personnes handicapées ; les personnes âgées.

3.2.2. Le rôle des entreprises

Le développement économique est moteur de cohésion sociale si son objectif est le développement humain durable. Si, au contraire, ce sont les forces du marché qui guident la croissance économique, il en résultera une augmentation des disparités socio-économiques et en conséquence une moindre cohésion sociale. La relation inverse est également vrai : la cohésion sociale est un moteur de développement économique. Ce dernier nécessite effectivement une population ayant un certain pouvoir d'achat, des individus performants au travail et donc en bonne santé et bien éduqués. C'est ce qu'on appelle la « *responsabilité sociale des entreprises* » : il s'agit pour ces dernières de tenir compte de l'impact de leur activité sur le reste de la société, sur le développement humain durable de la société.

3.2.3. Le rôle de la société civile

Les organisations non gouvernementales sont considérées depuis peu comme des partenaires privilégiés de l'État en ce qui concerne la lutte contre l'exclusion. Acteurs de terrain, les ONG peuvent donc identifier et répondre aux nouveaux besoins sociaux et ainsi jouer un rôle complémentaire à celui des pouvoirs publics. Plus globalement, les associations sportives, culturelles, sociales… constituent autant des maillons forts de la cohésion sociale.

3.2.4. Le rôle de la famille

Comme pour le capital social, c'est la famille qui constitue le premier noyau de cohésion sociale. C'est au sein de cette dernière que les enfants apprennent la vie en société, que les personnes âgées peuvent trouver de l'assistance en cas de dépendance croissante, à laquelle les membres les plus démunis viennent faire appel. Il importe donc de soutenir les familles et d'encourager les responsabilités familiales.

4. Conclusion

En définitive, nous retenons la célèbre phrase En définitive, nous retenons la célèbre phrase de Gandhi (1969-1948) *: « La paix n'est pas l'absence de conflit, mais la capacité à y faire face ».* En d'autres termes, une société sans tensions relèverait de l'utopie. Pour mieux gérer les conflits fonciers, il faut, avant les stratégies politiques, comprendre l'esprit humain, en se référant à sa culture qui est l'ensemble des valeurs, des pratiques, des modes de vie propres à un groupe social. Cela passe nécessairement par l'adoption de mesures conséquentes du point de vue des politiques foncières mais aussi et surtout la gestion efficace et efficiente des tensions

sociopolitiques afin de faciliter une paix, une cohésion sociale et un vivre ensemble durables.

5. Bibliographie

BAZÉMO Maurice, 2008, « L'affranchissement chez les peuhls de la région sahélienne du Burkina Faso : la réalité », Actes du Groupe de Recherches sur l'Esclavage depuis l'antiquité.

BENSON Rodney et Erik Neveu, 2005, eds, *Bourdieu and the journalistic field* Poltity.

CHEICK Anta Diop, 2000, « Nation nègre et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire aujourd'hui », Présence Africaine.

GALTUNG Johan, 1965 « On the meaning of nonviolence». *Journal of Peace Research*, 1965, vol. 2, no 3, p. 228-256.

HILGERS Mathieu, 2008, « Politiques urbaines, contestation et décentralisation Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso, *l'autrepart*, n° 3, p. 209-226.

Ki-ZERBO Joseph et HOLENSTEIN Réné, 2003, *A quand l'Afrique*. Editions d'en bas.

MAXWELL Judith, 1998, *The Economic Dimentions of Social Cohesion in Canada*. Science and Technology, Senate of Canada.

NAY Olivier, 2011, «What drives reforms in international organiations? External pressure and bureaucratic entrepreneurs in the UN response to AIDS» Governance, vol. 24, n° 4, p. 689-712.

SANDERSON Jean-Pierre, 2000, Les politiques de cohésion sociale et la construction d'indicateurs en Wallonie Contribution à la Conférence « Brainstorming sur les indicateurs sociaux », Strasbourg.

SISSAO Alain Joseph, 2019 « Masques, alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : le jeu verbal et non verbal », *Dɔnko*

VIVAS Maxime, 2011. *Pas si Zen : La face cachée du Dalai-Lama*. Collection Essais-documents. Paris : Max Milo.